

6.—Nombre de personnes condamnées pour plus d'un crime lors de leur procès, comparé au nombre condamnées pour un crime, années terminées le 30 sept. 1933-37.

Personnes condamnées pour—	1933.	1934.	1935.	1936.	1937.
	2 offenses.....	1,254	1,281	1,507	2,179
3 ".....	419	412	406	505	528
4 ".....	171	211	214	272	296
5 ".....	111	132	110	146	122
6 ".....	56	76	76	89	73
7 ".....	44	63	37	42	77
8 ".....	29	32	40	23	44
9 ".....	16	20	16	24	28
10 ".....	20	14	17	19	15
11 à 20 offenses.....	40	53	61	51	61
21 offenses ou plus.....	4	4	12	21	18
Totaux, condamnées pour plus d'un crime.....	2,164	2,298	2,496	3,371	3,439
Totaux, condamnées pour un crime.....	25,925	24,076	25,374	25,692	26,296
Grands totaux.....	28,089	26,374	27,870	29,063	29,735

Dans le tableau 7, qui fait voir les accusations, les condamnations et les acquittements, par province, les condamnations pour offenses indictables accusent une augmentation dans l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique. La Nouvelle-Ecosse et le Québec montrent une baisse par rapport au total de l'année précédente tandis que les Territoires ne changent pas.

7.—Accusations, condamnations et pourcentages des acquittements pour offenses indictables, par province, années terminées le 30 sept. 1935-37.

NOTE.—Les données du tableau ci-dessous ne comprennent pas les jeunes délinquants.

Province.	Nombre.						Pourcentage d'acquittements.		
	1935.		1936.		1937.		1935.	1936.	1937.
	Accu-sations.	Convic-tions.	Accu-sations.	Convic-tions.	Accu-sations.	Convic-tions.			
Île du Prince-Edouard.....	69	59	83	75	122	98	14.5	9.6	19.7
Nouvelle-Ecosse.....	1,224	1,002	1,389	1,147	1,214	1,081	18.1	17.4	11.0
Nouveau-Brunswick.....	619	576	806	744	826	759	7.0	7.7	8.1
Québec.....	10,658	9,354	10,626	9,497	8,879	7,781	12.2	10.6	12.4
Ontario.....	15,717	12,653	16,639	13,594	17,896	14,569	19.5	18.3	18.6
Manitoba.....	2,781	2,382	3,106	2,631	3,428	2,839	14.4	15.3	17.2
Saskatchewan.....	2,189	1,976	2,491	2,194	3,445	3,083	9.7	11.9	10.5
Alberta.....	2,680	2,424	3,880	3,138	4,361	3,589	9.6	19.1	17.7
Colombie Britannique.....	3,549	3,088	3,501	3,021	3,774	3,331	12.9	13.7	11.7
Territoires.....	20	17	20	18	23	18	15.0	10.0	21.7
Canada.....	39,506	33,531	42,541	36,059	43,968	37,148	15.1	15.2	15.5

Classes d'offenses indictables et analyses des condamnations.—D'après le système canadien, les offenses indictables sont divisées en six classes principales, telles qu'indiquées au tableau 8. L'augmentation des convictions de 36,059 en 1936 à 37,148 en 1937, à savoir, de 1,089, est attribuable aux augmentations dans les classes I, III, IV et V qui font plus que nullifier les diminutions dans les classes II et VI.

La classe I (offenses contre la personne) accuse une augmentation de 367, soit 8.23 p.c., en 1937 par rapport à 1936. Dans cette catégorie, l'enlèvement, les voies de fait graves, la violence contre femme ou fille, les coups et sévices contre l'épouse, les voies de fait de résistance à la police, la bigamie, le chantage, le commerce charnel illicite, la suppression d'enfants, la mise en péril de voyageurs de chemin de fer, le refus de pourvoir aux besoins, le proxénétisme, le viol et les coups et blessures graves montrent des augmentations en 1937 comparativement à 1936.

La classe II (offenses contre la propriété, avec violence) accuse, en 1937, une diminution de 237 ou 4.89 p.c. dans le nombre de condamnations comparativement